



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
**COMMUNE DE CORNEILLA-LA-RIVIERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 AVRIL 2026**

Conseillers en exercice : 19

Conseillers Présents : 17

Procurations : 02

Convocation : 27 mars 2026

**L'an deux mille vingt-six et le deux avril** à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Fêtes, sous la présidence de Madame ESCODA Aurélie, maire.

**Présents** : Mme ESCODA Aurélie, M. AUTE Loïc, Mme BARROT Sandrine, M. NIETO Michel, Mme SERRADEIL Virginie, M. ALBARRACIN Julien, Mme PRADAT Stéphanie, M. CHARRE Florent, Mme QUER Mélanie, M. OLIVERO Christian, M. FAYOS Jérémie, Mme DE JESUS SARABANDO Orquidea, Mme DOUTTE Rose, M. MARIN Philippe, M. CLOTTE Gilles, Mme REDO Fabienne et Mme MICHEU Angélique.

**Absent(s)** : /

**Procuration(s)** :

Mme BASCOU Catherine donne procuration à Mme SERRADEIL Virginie.  
M. MORON David donne procuration à M. NIETO Michel.

Virginie SERRADEIL est nommée secrétaire de séance.

---

**028 /2026 - OBJET : DESIGNATION REPRESENTANT FORCA REAL INSERTION**

Madame le Maire expose que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu d'élire deux délégués titulaires au CHANTIER DE FORCA REAL INSERTION.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré à L'UNANIMITE, le conseil municipal décide de désigner comme délégués titulaires : Monsieur Julien ALABARRACIN et Monsieur Loïc AUTE.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations »

**A Corneilla la Rivière,  
Le 13 avril 2026,**

**Le Maire  
Mme Aurélie ESCODA**

Accusé de réception en préfecture  
066-21660585-20260427-0282026-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2026  
Date de réception préfecture : 05/06/2026

